

PROGRAMME

I. FOCUS

Analyse pragmatique des réformes en cours ou à venir (loi, décrets d'application, circulaire...)

II. PETITES HISTOIRES

Les apports concrets des décisions de la cour de cassation et des cours d'appel relatifs aux relations individuelles et collectives de travail :

- Les libertés fondamentales
- Le contrat de travail (choix, rédaction, modification, clauses sensibles, ...)
- La durée du travail, les congés
- La maladie, AT/MP, l'inaptitude, santé et sécurité
- La rupture du contrat de travail (procédure, motifs, suites...)
- Les relations collectives (accords collectifs, élections, fonctionnement des IRP, protection des représentants du personnel...)

III. EN BREF

Les nouveautés réglementaires à connaître (publication de textes, entrées en vigueur, nouveaux taux de cotisations, etc.)

| PRÉREQUIS/NIVEAU | OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES | MÉTHODE PÉDAGOGIQUE |
|---|---|--|
| Prérequis Aucun | Analyser les conséquences pratiques pour votre entreprise de l'actualité législative, réglementaire & jurisprudentielle en matière de droit social | Tour de table / Exposé |
| Niveau Perfectionnement des connaissances en droit social | Anticiper les conséquences des évolutions en préparation Échanger des bonnes pratiques avec les intervenants et avec vos pairs | Atelier Cas pratiques Échanges interactifs Remise d'un support pédagogique |

Evaluation des objectifs de la formation

Quizz d'auto-positionnement
Avant/Après

Animateurs
Michel DUHAUT & Anne-Christine ROUSSET
Avocats expérimentés en droit social
DUHAUT AVOCATS

Date

20 juin 2023 (dates à venir : 19 septembre , 12 décembre)
9h00 à 17h00

Lieu
Château Saint-Martin & Spa
2490 Avenue des Templiers
06140 Vence

Tarifs

650€ HT la journée en présentiel, repas et collations offerts

500€ HT en Visio-conférence